

Port: travaux d'extension à Donges-Est retardés

Le port veut créer un nouveau quai de 500 m à Donges-Est. Au préalable, il doit effectuer des travaux, en contrepartie des atteintes à l'environnement.

Le chantier, qui devait démarrer cet été, est repoussé. Il ne pourra pas commencer avant qu'un comité scientifique et technique ait rendu ses conclusions. Les travaux de cette commission (1), mise en place à la demande de l'État, durent un peu plus longtemps que prévu. «C'est un travail scientifique pointu, explique Jean-Pierre Beurier, professeur de droit maritime, qui préside le comité. Des études sont en cours sur le terrain. Nous avançons notamment dans le domaine des vasières: si leur surface doit être réduite, de nouvelles vasières doivent être constituées, équivalentes en terme de qualité écologique.» Le comité pourrait rendre son avis cet hiver.

Dans un courrier de mars dernier adressé à la France, la commission européenne estimait, elle, que les mesures compensatoires, proposées auparavant, étaient «insuffisantes au regard de l'impact du projet». Elle invite le gouvernement à lui faire parvenir ses observations. «Cette notification de Bruxelles est sans surprise pour nous», note Christophe Dougé, de Loire vivante. Cette association, ainsi que la Ligue pour la protection des oiseaux et



Archives Franck Dubray

Le port autonome veut s'étendre à Donges-Est. Les premiers travaux sont repoussés.

Bretagne vivante-SEPNB avaient déposé une plainte en 2001 sur ce projet d'extension auprès de la commission, jugeant que certaines directives environnementales n'étaient pas respectées. Pour Christophe Dougé, «le dossier est complètement remis à plat: où pourront être localisées les nouvelles mesures compensatoires?

Quel sera leur coût?» Le port affiche, lui, sa sérénité: «Le travail fait par le comité scientifique est positif. Nous attendons ses conclusions.»

(1) Elle regroupe le port autonome, des Organisations non gouvernementales, des services de l'État, des scientifiques...